

1 <i>Intitulé du module</i>	<b>Travail de Bachelor – Plein temps</b>		2025-2026		
<b>Code</b>	<b>Type de formation *</b>				
T.TS.SO359.TB.F.25	<input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres				
<b>Niveau</b>	<b>Caractéristique</b>	<b>Type de module</b>	<b>Organisation temporelle</b>		
<input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant·e est exclu·e de la filière conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO	<input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input checked="" type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres		
<b>2 <i>Organisation</i></b>					
<b>Crédits ECTS *</b>	<b>Langue(s)</b>				
15 ECTS	<input checked="" type="checkbox"/> français				
Le module TB englobe deux parties :					
<ul style="list-style-type: none"> <li>- une partie (TB1) consacrée à l'élaboration du projet et qui constitue un prérequis à TB2.</li> <li>- une partie (TB2) consacrée à l'analyse des données, leur présentation et à la réalisation du document écrit.</li> </ul>					
Volée PT2024					
Semestre de printemps 2026 : semaines 08 à 22, jeudis et vendredis					
Semestre d'automne 2026 : semaines 38 à 51, jeudis et vendredis					
<b>3 <i>Prérequis</i></b>					
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input type="checkbox"/> Pas de prérequis <input checked="" type="checkbox"/> Autre					
<b>Autres prérequis</b>					
La partie "Élaboration du projet" (TB1) doit être validée avant de pouvoir continuer la réalisation et la présentation du travail de bachelor (TB2).					
<b>4 <i>Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</i></b>					
<u>Compétences visées</u>					
<ol style="list-style-type: none"> <li>4. <b>Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.</b></li> <li>5. <b>Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.</b></li> <li>5. <b>Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon des modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés.</b></li> <li>6. <b>Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau, et collaborer dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité.</b></li> <li>1. <b>Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action.</b></li> </ol>					

2. Évaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.
3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.
7. Comprendre les divers déterminants de l'organisation, se situer et assurer les tâches de gestion, d'administration et de coordination.

#### Objectifs généraux d'apprentissage

Au terme du module, les étudiant·es seront capables de/d':

- Connaître le cadre réglementaire du travail de bachelor (guide de réalisation, code éthique, délais et exigences).
- Rédiger et présenter un projet réalisable et pertinent du point de vue scientifique et du point de vue du champ professionnel.
- Connaître les méthodes et outils de base nécessaires à la réalisation d'un travail de bachelor (techniques de récolte de données, déontologie de la recherche, concepts théoriques, littérature scientifique).
- Réaliser le travail de recherche selon le projet validé par le directeur ou la directrice du travail de bachelor.
- Élaborer un cadre théorique pertinent en regard du sujet de recherche.
- Mobiliser un (ou des) instrument(s) de récolte de données en adéquation avec le sujet et la manière de le traiter.
- Développer les compétences en méthodologie de recherche.
- Développer la connaissance des champs théoriques et pratiques du travail social.

#### **5 Contenu et formes d'enseignement \***

Les sujets du travail de bachelor sont proposés et travaillés dans le cadre des séminaires thématiques. Les responsables des séminaires assurent un encadrement théorique et méthodologique sur les 2 semestres. Cet encadrement est orienté vers l'élaboration d'un projet de recherche et sa réalisation. Il comprend des connaissances de base relatives à la recherche – problématique – questions de recherches – outils de récolte de données – éthique – écriture scientifique, entre autres.

##### Formes d'enseignement :

- Séminaires thématiques (participation obligatoire).
- Encadrement collectif et de groupe.
- Temps de travail personnel.

#### **6 Modalités d'évaluation et de validation \***

##### **Modalités d'évaluation du projet (TB1) :**

- Délai de dépôt du projet : le **vendredi 29 mai 2026** (semaine 22) à la directrice ou au directeur du TB.
- En cas de demande de compléments, le projet doit être rendu à la directrice ou au directeur du TB au plus tard le **jeudi 20 août 2026** (semaine 34).
- Le projet validé permet d'obtenir le prérequis obligatoire pour mener à bien la recherche au cours du 2e semestre.
- La non-restitution du projet de TB dans le délai imparti ou la non-validation du projet après compléments entraîne la note F à l'ensemble du module.

##### **Modalités de validation du travail de bachelor (TB) :**

- Délai de dépôt du travail de bachelor : **mardi 26 janvier 2027** (semaine 04).
- **En cas de non-respect de ce délai, la note F (échec) est attribuée.**
- Lorsque la validation du travail de bachelor est en attente de compléments, ceux-ci doivent être remis à la directrice ou au directeur TB dans un délai de huit semaines après la réception du protocole d'évaluation du TB.
- **En cas de non-respect de ce délai, la note F (échec) est attribuée.**

##### **Modalités de répétition :**

- En cas d'obtention de la note F au travail de bachelor (TB) : le module doit être répété selon les modalités définies avec les responsables de module et le vice-décanat cursus, dans le délai imparti par la durée maximale de la formation.

**7 Modalités de remédiation \***

- remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

**7a Modalités de remédiation  
(en cas de répétition) \***

- remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation****8 Remarques**

En complément du descriptif module, le *Guide de réalisation du travail de bachelor en travail social (Edition 2026 - PT)* est le cadre de référence pour la réalisation du travail de bachelor (disponible sur <https://my.hetsl.ch/plans-detudes-et-descriptifs-modules-1/travail-de-bachelor-travail-social> et sur la plateforme Moodle du module).

Les enseignant·es et les étudiant·es ont la possibilité d'utiliser l'intelligence artificielle générative au sein des dispositifs d'enseignement et d'apprentissage ainsi que dans les travaux écrits en sous-groupe/individuel et ce, dans le cadre des ateliers thématiques. Ils et elles devront en faire un usage judicieux, critique et raisonné et annoncer explicitement l'utilisation de ces outils dans les supports de cours ou les travaux et pour les activités suivantes : corrections (orthographiques), reformulations (syntaxe), explications (concepts), inspirations idées) et citations (copier-coller). La forme est libre. A noter que les évaluations seront basées sur la maîtrise des concepts tels qu'ils ont été définis, expliqués et référencés dans les supports de cours et dans les textes abordés durant les séances et rattachés à leurs courants disciplinaire et sous-disciplinaire respectifs. Dès lors, toute production générée avec l'aide d'un outil d'intelligence artificiel reste sous la responsabilité de son utilisateur et utilisatrice.

Les étudiant·es s'engagent à respecter la *Directive relative à l'utilisation des intelligences artificielles (IA) dans les travaux des étudiant·es Bachelor et des participant·es en formation continue* (Re253) ; ce document est disponible et sur la plateforme Moodle du module et en cliquant sur ce lien : [https://www.hetsl.ch/fileadmin/hybride/Re253\\_Utilisation\\_IA.pdf](https://www.hetsl.ch/fileadmin/hybride/Re253_Utilisation_IA.pdf).

**9 Bibliographie****Bibliographie :**

- Se référer au *Catalogue des séminaires thématiques (semestres de printemps et d'automne 2026)*; ce document est disponible sur <https://my.hetsl.ch/plans-detudes-et-descriptifs-modules-1/module-travail-de-bachelor> et sur la plateforme Moodle du module.
- Chaque séminaire thématique présentera une bibliographie en début de module.

**Titre des recherches :**

Les recherches auxquelles participent les enseignant·es seront présentées dans le cadre des séminaires qu'elles et ils portent. Pour plus d'informations : <https://www.hetsl.ch/laress/catalogue-des-recherches/>.

**Nom de la ou du responsable de module \***

MAGALHÃES DE ALMEIDA António et VEYRE Aline

**Descriptif validé le \***

6 janvier 2026

**Descriptif validé par \***

CSUPOR Isabelle